d'étain fin; 4 deplomb ; 1 d'horlogerie ; 4 milliers de feuilles de cornes pour lanternes ; 100 piéces d'étoffes ; 20 de bayette; 52 de ſoie mêlée. *Pour Dunkerque*, 52 quintaux de fer travaillé ; 20 de cuivre; 22 d'airain ; 26 d'étain fin ; 200 de ſucre rafiné. *Pour la Hollande*, 7 quintaux de piéces de verroterie ; 1 de fer fondu ; 1 d'airain; 53 de plomb ; 6 d'étain. *Pour les Indes Occidentales*, 1090 piéces de toile; 58 piéces d'étoffes de ſoie ; 4 ℔ de ſoie à coudre ; 14 ℔ de ſoie mêlée ; 15 piéces de petites étoffes ; 36 de draps courts ; 2 quintaux d'amidon ; 44 de fer fondu ; 5 d'airain ; 10 de ſucre rafiné ; 2 de cartes à jouer.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS, *le Lundi* 18 *Avril* 1763.

CHANGES.

Amſterdam		56 1/4 1/8
Londres		32 1/2
Hambourg		176
Madrid	à 60 j.	15# 3ß.
Cadix		15.
Livourne		96 1/2
Lyon. Rois		au pair.
Lyon. Pâques		7/8 à 3/4
Lyon. Août		
Lyon. Saints		

EFFETS PUBLICS.

Actions des Fermes	990	*arg.*
Amortiſſemens		5 p% *pert.*
Deux ſols du Dixiéme		
Annuités à 6 coupons	456	
Coupons & Primes	88	*arg.*
2e. Loterie. Lot		12 p% *pert.*
3e. Loterie		
3e. Loterie. Lot 8e		
Lots de 3e. Loterie		
Duplicata		
Colonies		
Récépiſſé monnoie		

Compagnie des Indes.

Actions	885	
Promeſſes		10 p% *pert.*
Billets d'Emprunt	445	

Quatriéme Loterie des Époques.

3 à 5		10 1/2 p% *pert.*
6 à 12		14 1/2 p% *id.*

Contrats de Rentes.

Ville de Paris		48 1/2 à 49 *id.*
Idem à 4 p%		71
Poſtes à 3 p%		
4 p%	71	*id.*
3 p% ſur les cuirs		56 *cont.*
Clergé		
Languedoc		
Flandre		au pair.
Bretagne	19	*pert.*

Quittances de Finance.

Tailles. Paris		
Tailles. Province		

Eſcomptes

Lettres de Change	
Billets Marchands	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE. *Du* 18 *Avril* 1763.

Actions de la Banque	
D°. de la Comp. des Indes	
D°. De la Mer du Sud	106 1/4 à 106 1/2.
Annuités de la Compag. des Indes	
D°. anciennes de la M. du S.	
D°. nouvelles	94 5/8.
D°. 1751, à 3 p%	94
D°. de la Banq. réd. à 3 p%	
D°. 1756, à 3 1/2 p%	
D°. 1758, à 3 1/2 p%	100 1/2.
D°. 1760, à 4 p%	107 7/8 à 108.
D°. de la Banq. conſ. à 3 p%	94 7/8 à 95.
D°. à long terme	30 1/8. à 30 1/4
Billets de Loterie	14# 5ß à 14# 6ß.
D°. de l'Echiquier	à 3 p% d'eſc.
D°. Comp. des Ind. Prime	88 à 89
D°. de la Mar. & des Vivres.	3 3/8 p% d'eſc.
Souſcriptions nouvelles	102 1/4 à 102 3/8.
Omnium, Prime	100 1/4 à 100 3/8 p%

posé, qu'il ne s'engage à fournir, si on l'exige, au moins cent piéces de cette étoffe, au prix & de la qualité indiqués dans le programe. Chaque aspirant doit envoyer avec son étoffe, un échantillon large de trois pouces au moins, & long de toute la largeur de la piéce, coupé avant que l'étoffe soit apprêtée & teinte. 4°. 10 liv. sterl. pour celui qui produira une douzaine aù moins de chapeaux de paille faits en Angleterre, semblables au modéle donné, & qui approchent le plus qu'il sera possible de la légereté, de la force & de la qualité de ceux d'Italie. Le prix sera donné à celui qui aura fait les meilleurs chapeaux & à plus bas prix, & les aspirans s'obligeront d'en fournir 200 douzaines, si on les exige, au prix qui sera fixé. 5°. 40. liv. sterl. pour celui qui présentera une piquure (*a*) faite au métier en Angleterre, dans le goût des piquures de Marseille & des Indes, & aussi bonne que celles qui se fabriquent dans ces deux endroits. Les personnes qui présenteront ces ouvrages, s'obligeront, si on l'exige, à en fournir au moins 200 verges.

Les Fabriquans, dont la Societé établie à Londres veut faire imiter les ouvrages, sentiront, sans doute, combien il leur est important de ne pas se laisser surpasser par les étrangers. Ils feront de nouveaux efforts pour donner, s'il est possible, plus de réputation à leurs Manufactures; & rien ne sera plus intéressant pour tout observateur sensé, que de suivre, dans les ouvrages sortis des fabriques, les améliorations progressives qui résulteront de la louable rivalité des manufacturiers des différentes nations.

(*a*) *Piquure.* On dresse des toiles sur un métier qui puissent les tenir tendues; ensuite on y fait différentes sortes de desseins avec du fil: c'est ce qu'on appelle piquure. Il s'en fait beaucoup à Marseille.

De Londres, le 30 *Mars* 1763.

Les marchandises & les denrées qui sont aujourd'hui sujettes aux droits de l'excise (*b*), sont; *le malt* ou *la drêche*, *la bierre*, *l'aile* ou *la bierre douce*, *le cidre*, *le poiré*, *le vinaigre*, *le verjus*, *l'hydromel*, *l'arrack* ou *eau-de-vie de ris*, *le brandevin*, *le rum*, *le sorbet* & d'autres liqueurs spiritueuses importées du dehors, *le caffé*, *le thé*, *le chocolat*, *les noix de cacao*, *la pâte de cacao*, *les peaux*, *les cuirs*, *le parchemin*, *le vélin*, *les chandelles*, *le savon*, *l'empois*, *le papier*, les différentes espéces de carton fabriquées dans la Grande-Bretagne, *les verres*, *la soie*, *la toile de coton*, *les toiles*, *les petites étoffes*, *le sel & le papier* imprimé & teint dans la Grande-Bretagne.

(*b*) *Excise:* nom particulier qu'on a donné en Angleterre à un impôt qui se leve sur les marchandises & les denrées énoncées dans cet article.

De Lyon, le 6 *Avril* 1763.

Madame Hugues, rue Juiverie, du côté du Change, a chez elle de la graine de vers à soie à vendre: l'on en trouvera d'Espagne, à bonne composition, chez le sieur *Durdilly*, rue Grenette; d'Italie, du meilleur Canton, chez le sieur *J. R. Couchaud*, à l'entrée de l'Herberie, du côté de S. Côme. L'on avertit que cette dern. graine éclôt quelques jours plus tard que celle du Pays: il ne faut pas que la chaleur à laquelle on expose cette graine, soit au-dessus du 22 au 24^{e} degré de congélation du thermométre de M. de Réaumur. Le sieur *Poivre*, Négociant, rue Grenette, a aussi à vendre de la graine de vers à soie d'Espagne, de Piémont, d'Italie & de Languedoc, pour cocons jaunes & pour cocons blancs. L'expérience a appris qu'une once de cette graine rend plus que quatre onces de la graine des cocons coupés par les faiseuses de fleurs. Le sieur Poivre demande la préférence pour acheter les cocons qui proviendront de cette graine.

De Paris, le 13 *Avril* 1763.

La Société Royale de Londres ayant demandé le concours des Savans de l'Europe, pour l'examen d'une machine d'horlogerie, que le Sr Harrison a déja éprouvée pour déterminer la longitude en mer, l'Académie des Sciences de Paris a reçu ordre du Roi de choisir un de ses Membres pour assister à cet examen. Elle a nommé M. le Camus, auquel elle a donné pour adjoint le Sr Berthoud, célébre Horloger de Paris: ils doivent partir l'un & l'autre dans cinq semaines. Comme cette invention intéresse la navigation, nous instruirons dans la suite le Public du jugement qui en aura été porté.

Fautes à corriger.

Dans la Gazette de Province, du 13 Avril, n°. 4, les chiffres sont faux; le premier doit commencer par 15, au lieu de 17, & le dernier doit finir par 22.

QUALITÉ.	DESTINATION.		QUANTITÉ.
EAU-DE-VIE fabriquée sur le pays, ou dans les Col. Ang.	Pour l'Inde..... *Galons.*	1679	*Galons*.....56204
	Pour les Indes Occidentales.....	53522	
	Pour l'Afrique.....	1003	
DROGUES MÉDICIN.	Pour l'Inde..... *Livres.*	26	*Livres*.....25046
	Pour les Indes Occidentales.....	25000	
	Pour l'Afrique.....	20	
		Corail. Emaux.	*Corail. Emaux.*
CORAIL & ÉMAUX.	Pour l'Inde..... *Livres.*	2761. 935	*Livres.*2761.....5071
	Pour l'Afrique.....	».4136	
		Vin. Huile.	*Vin. Huile.*
VIN & HUILE.	Pour l'Inde..... *Galons.*	1086. 84	*Galons.*1460.....402
	Pour les Indes Occidentales.....	374.318	

On a compris dans ce Résumé, sous la dénomination des Indes Occidentales, tout ce qui est à l'Oueſt du Cap de Bonne-Espérance, pour éviter le détail trop ennuyeux dans lequel il auroit fallu entrer, si on avoit été obligé de donner l'exportation particuliere à chaque possession que les Anglois ont dans l'Amérique Méridionale ou Septentrionale : c'est dans le même objet qu'on a négligé le détail minutieux de plusieurs articles qui ne sontpas essentiels, pour ne s'attacher qu'à ceux qui peuvent donner une idée juste de la nature du commerce de cette Nation dans toutes les parties du monde.

Il n'a pas paru également qu'il fût nécessaire de donner un résumé de l'importation, parce qu'il est moins utile de connoître quelles sont les matieres premieres que les Anglois se procurent, que de voir comment, après les avoir ouvrées, ils les consomment.

240 ps dito de Naganapadnam.
240 ps dito dito de Sadraspatnam.
240 ps Baftas bleu foncé de Portonovo.
240 ps Baftas bleu foncé de Nagana patnam
400 ps dito dito Sadrapatnam.
200 ps Mouris fines, de 36 . . sur 2 1/8 cob.
200 ps dito dito, de 18 . . . sur 3 cob.
100 ps dito dito . . . . . 2 1/3 cob.
100 ps dito dito . . . . . 2 1/4 cob.
300 ps dito dito, de 26 . . sur 2 cob.
250 ps dito ordinaire, de 36 . sur 2 1/8 cob.
400 ps dito dito, de 18 . . sur 2 1/3 cob.
100 ps Coton croisé de Bengale, de 23 à 24. sur 1 7/8 à 2 cob.
288 ps Dongris de Cassembazaar.
270 ps Gingans fines Tafachelas.
96 ps dito ou Ecorse d'arbre unis superfins.
200 ps Nelis fins.
62 ps Sayes Sigtermans, de 30 sur 2 cob.
113 ps Sbillas, de 20 . . . sur 1 7/8 à 2 cob.
900 ps Chelasses diverses montres.
600 ps dito ou Gingans à carreaux.
100 ps Chercanys.
80 ps Copées.
300 ps Photasses fins, de 30 . sur 2 1/4 cob.
400 ps Mouchoirs Kismis fins.
430 ps dito dito ordinaire.
450 ps dito Guillodeux.
200 ps dito fins Paliacatte, de 10 à la ps.
100 ps dito dito, de 12.
120 ps Romals fines rouges, de . . 1 1/8 aune.
720 ps dito dito . . . . . 1 aune.
460 ps dito dito bleu assorties . . 1 aune.
360 ps dito ordinaire dito . . . . 1 aune.
600 ps dito dito rouge . . . . . 1 aune.
240 ps dito dito bleu & blanc.
120 ps dito dito bleu & rouge . . . 1 aune.
200 ps dito Posaqui . . . . . 1 aune.
400 ps dito Sestergantz, 8 à la ps . 1 1/4 aune.
700 ps dito dito . . . . . 1 1/8 aune.
100 ps dito dito nouvelle montre p. 8 l. ps 1 1/8 aune.
700 dito dito . . . . . 1/4 aune.
100 ps dito dito, 16 à la ps . . 1/4 aune.
300 ps dito d'Esta, 8 la ps . . . . 1 1/4 aune.
400 ps dito dito . . . . . 1 1/8 aune.
150 ps dito dito, 16 la ps . . . 1/4 aune.
450 ps dito en carreaux, 8 la ps . . 1 1/4 aune.
1500 ps dito dito . . . . . 1 1/8 aune.
1200 ps dito dito, 16 la ps . . . . 1/4 aune.
580 ps dito Sigtermans . . . . . 1/4 aune.
200 ps Bethilles Cangam . . . . . de 2 1/4 cob.
200 ps dito dito . . . . . 2 cob.
700 ps dito Otizaals.
200 ps dito de Bimelipatnam . . . 1 1/4 cob.
100 ps dito Madrapax . . . . . 3 cob.
100 ps dito dito . . . . . 1 1/2 cob.
100 ps dito Ternatanes . . . . . 3 cob.
400 ps dito dito . . . . . 2 1/4 cob.
300 ps dito fines . . . . . 3 cob.
400 ps dito dito . . . . . 1 1/2 cob.
100 ps dito ordinaire . . . . . 3 cob.
300 ps dito dito . . . . . 1 1/2 cob.
300 ps dito Illes . . . . . 2 1/4 cob.
50 ps dito superfines . . . . . 3 cob.
150 ps dito dito . . . . . 2 1/4 cob.
100 ps dito dito . . . . . 2 cob.
200 ps dito dito, mouchoirs 16 à la ps.
300 ps dito Calavvaphoe . . . de 32 cob.
500 ps dito dito . . . . . 16 cob.
500 ps dito Sestergantyn . . . . . 32 cob.
300 ps dito dito . . . . . 16 cob.
100 ps dito Alegias à grand carreaux. 32 cob.
100 ps dito dito à petits carreaux . . 32 cob.
3200 ps Geraffes d'Hougly . . . de 36 cob.
3320 ps Guinées dito.
680 ps dito fines Nagenapatnam.
960 ps dito dito Palicols.
880 ps dito dito Jagernapoeram.
120 ps dito dito Bimelipatnam.
400 ps dito vieille sorte Jagernapouram.
160 ps dito dito Bimelipatnam.
120 ps dito dito Palicols.
480 ps dito a Caals dito

480 ps dito commun blanchis Nagenau.
240 ps dito dito Portonovo.
640 ps dito Palicol.
440 ps Guinées communes blanchies de Sadrasp.
560 ps dito dito de Jagernapouram.
200 ps dito dito de Bimilipatnam.
160 ps dito Ecrues de Naganapatnam.
120 ps dito dito de Bimilipatnam.
480 ps dito dito de Sadraspatnam.
560 ps dito bleu foncé de Naganapatnam.
640 ps dito dito de Portonovo.
840 ps dito dito de Sadraspatnam.
200 ps dito bleu clair dito.
18120 ps dito blanchies de Tutucurin.
4020 ps dito dito de Mannapaar.
3150 ps dito dito de Alvatiernegris.
600 ps dito dito de Ponicail.
630 ps dito dito de Commerin.
30 ps dito Ecrues de Tutucurin.
6080 ps Salempouris de Hougly.
700 ps dito fines de Naganapatnam.
600 ps dito dito de Jagernapouram.
2900 ps dito dito de Paliacol.
1120 ps dito communes blanchies de Naganapatnam.
800 ps dito de Portonovo.
80 ps dito dito de Bimilipatnam.
160 ps dito dito de Palicol.
320 ps dito dito de Jagernapoeram.
800 ps dito dito de Sadraspatnam.
160 ps dito Ecrues de Naganapatnam.
80 ps dito dito de Portonovo.
320 ps dito dito de Sadraspatnam.
560 ps dito bleu foncé de Naganapatnam.
560 ps dito dito de Portonovo.
560 ps dito dito de Sadraspatnam.
2500 ps dito fines blanchies de Alvatiernegris.
880 ps dito commun dito dito.
12480 ps dito dito de Commerin.
560 ps dito ecrues dito.
1700 ps Catte Caatjes fines de Alvatiernegris.
1 0 ps Chints sur F. Morées 9 aunes.
480 ps Dosootjes blanchies de Cassembaar.
100 ps dito ecrues dito.
426 ps Soesjes étroites.
200 ps dito large.

ETOFFES DE SOIE.

300 ps Armosins unis doubles.
100 ps dito dito rayés.
120 ps dito dito simples unis.
600 ps Foulard pour Robbes imprimées.
200 ps Foulard unies.
1593 p Mouchoirs imprimés de soye, 7 à la ps.
500 ps dito dito - - - 15 à la ps.
300 ps dito à carreaux dito.

Assortiment du Navire *Visvliet*, qu'on attend de Bengale, pour le compte de la Compagnie des Indes d'Hollande.

TOILES DE COTON.

59 ps Casses fines Handiaals, de - 3 cob.
187 ps dito dito dito - - - 2 1/4 cob.
108 ps dito dito dito - - - 2 cob.
170 ps dito dito de Boesna - - 2 1/4 cob.
134 ps dito dito dito - - 2 cob.
379 ps dito dito Jagernapouram - 2 1/4 cob.
163 ps dito dito dito - - 2 cob.
120 ps dito dito Jenguls - - 2 1/4 cob.
127 ps dito dito dito - - - 2 cob.
570 ps dito dito Bourongs - - 1 cob.
336 ps dito ordinaire Handiaals - 3 cob.
182 ps dito dito dito - - 2 1/8 cob.
317 ps dito dito dito - - 2 1/4 cob.
166 ps dito dito dito - - 2 cob.
2985 ps dito dito Jagernapouram - 2 1/4 cob.
1418 ps dito dito dito - - 2 cob.
208 ps dito dito dito - - - 1 1/4 cob.
110 ps dito dito dito - - - 1 1/2 cob.
495 ps dito dito Bourongs - - 2 cob.
104 ps dito dito de Patena, de 40 sur 1 7/8 à 2 cob.
126 ps dito Behaars - - - 2 cob.
130 ps Tansjebs superfines Jenguls - 2 1/4 cob.
65 ps dito fines à fleurs, de 40 sur 2 1/4 cob.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS, *le Jeudi 14 Avril 1763.*

CHANGES.

Amſterdam		56 1/4
Londres		32 7/16
Hambourg		176 1/4
Madrid	à 60 j.	15.4.6.
Cadix		15.2.
Livourne		96 3/4
Lyon. Rois		au pair.
Pâques		1 p%
Août		
Saints		

EFFETS PUBLICS.

Actions des Fermes	987 1/2	*arg.*
Amortiſſemens	5 p%	*pert.*
Deux ſols du Dixiéme	5 1/2 p%	*id.*
Annuités à 6 coupons	457	
Coupons & Primes	87 1/2	*arg.*
2^e. Loterie. Lot		
3^e. Loterie	680	*id.*
3^e. Loterie, Lot 8^e	12 p%	*pert.*
Lots de 3^e. Loterie	14 1/2 p%	*id.*
Duplicata		
Colonies	13 p%	*id.*
Récépiſſé monnoie		

Compagnie des Indes.

Actions	900	
Promeſſes	10 1/2	*pert.*
Billets d'Emprunt	445	

Quatriéme Loterie des Époques.

3 à 5	10 1/2 p%	*pert.*
6 à 12	15 p%	*id.*

Contrats de Rentes.

Ville de Paris	48	*pert.*
Idem à 4 p%		
Poſtes à 3 p%		
4 p%	71	*id.*
3 p% ſur les cuirs		
Clergé		
Languedoc		
Flandre		au pair.
Bretagne	19	*pert.*

Quittances de Finance.

Tailles. Paris		
Province		

Eſcomptes

Billets des Fermes	5 1/2 p%	*pert.*
Reſcriptions	5 1/2 p%	*id.*
Billets de Finance		
Lettres de Change		
Billets Marchands		

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE.

Du 2 Avril 1763.

Actions de la Banque		D°. 1758, à 3 1/2 p%	100 1/4 à 100 1/2.
D°. de la Comp. des Indes		D°. à 4 p%	
D°. De la Mer du Sud	105 1/2.	D°. de la Banq. conſ. à 4 p%	
Annuités de la Compag. des Indes		D°. à long terme	30 1/4.
D°. anciennes de la M. du S.		Billets de Loterie	
D°. nouvelles	94 5/8 à 94 3/4.	D°. de l'Echiquier	2 à 3 d'eſc.
D°. 1751, à 3 p%		D°. Comp. des Ind. Prime	85 à 86
D°. de la Banq. réd. à 3 p%		D°. de la Mar. & des Vivres.	3 1/4 d'eſc.
D°. 1756, à 3 1/2 p%		Souſcriptions nouvelles	102 1/4 à 102 3/5.
		Omnium. Prime	10 3/8

AVIS.

Les perſonnes qui voudront s'abonner, ou donner des avis, ſont priées de ſigner leurs lettres, de les affranchir, d'écrire leurs avis liſiblement, & s'adreſſer au ſieur DUFRESNE, Directeur général, au Bureau ſi-tué rue Montmartre, vis-à-vis la rue Feydeau.

On prie auſſi MM. les Souſcripteurs qui enverront l'argent de leur abonnement par la Poſte, de vouloir bien l'affranchir.

L'abonnement pour la Gazette de Paris, eſt de 15 ℔; celui de la Gazette de Province, eſt de 18 ℔: mais les Habitans de Paris, ainſi que ceux de la Province, qui voudront s'abonner pour les deux Gazettes, ne payeront que 24 ℔ pour les deux, & les recevront franches de port deux fois par ſemaine.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS, *le Lundi 2 Mai 1763.*

CHANGES.

Amsterdam	56 1/8	
Londres	32 7/16	
Hambourg	176 3/4	
Madrid	15 # 4 ß.	
Cadix	15	
Livourne	96 3/4	
Lyon. Rois	*au pair.*	
Lyon. Pâques	3/4	
Lyon. Août		
Lyon. Saints		

EFFETS PUBLICS.

Actions des Fermes	992 # 10 ß.	
Amortissemens		
Deux sols du Dixiéme	5 1/2	
Annuités à 6 coupons	448	
Coupons & Primes	87	*arg.*
2e. Loterie. Lot		
3e. Loterie		
3e. Loterie. Lot 8e		
Lots de 3e. Loterie		
Duplicata		
Colonies		
Récépissé monnoie		

Compagnie des Indes.

Actions	867 1/2	
Promesses	9	
Billets d'Emprunt	454	

Quatriéme Loterie des Époques.

3 à 5	8 1/2	*perte.*
6 à 12	13 1/2	*id.*

Contrats de Rentes.

Ville de Paris	48	*arg.*
Idem à 4 p °/°		
Postes à 3 p °/°	56	
4 p °/°	71	*perte.*
3 p °/° sur les cuirs	56	*arg.*
Clergé		
Languedoc		
Flandre		*au pair.*
Bretagne	17	*perte.*

Quittances de Finance.

Tailles. Paris		
Tailles. Province		

Escomptes

Lettres de Change		
Rescriptions	5 1/2	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *Du 16 Avril 1763.*

Actions de la Banque		D°. 1758, à 3 1/2 p °/°	100 à 100 1/8.
D°. de la Comp. des Indes		D°. 1762, à 4 p °/°	107 5/8
D°. De la Mer du Sud		D°. de la Banq. conf. à 3 p °/°	94 5/8 à 94 3/4.
Annuités de la Compagn. des Indes, à 3 p °/°		D°. à long terme	30 1/8.
D°. anciennes de la M. du S.		Billets de Loterie	14 # 2 ß à 14 # 3 ß.
D°. nouvelles	94 1/4.	D°. de l'Echiquier	à 4 p °/°.
D°. 1751, à 3 p °/°		D°. Comp. des Ind. Prime	102 à 103 #.
D°. de la Banq. réd. à 3 p °/°		D°. de la Mar.	4 d'esc.
D°. 1756, à 3 1/2 p °/°	96.	D°. de la Mar. & des Vivres. à 4 p °/°	98 5/8 à 98 3/4.
		Souscriptions nouvelles	101 7/8.

AVIS.

Le Public est averti que l'on insére gratuitement, dans cette Gazette, les avis qui peuvent intéresser le Commerce, pourvû, cependant, qu'ils soient signés, & qu'on ait soin d'en affranchir le port. On prie les Particuliers de ne nous faire annoncer que des choses sur lesquelles le Public puisse compter. Si on nous exposoit à insérer des articles qui ne seroient pas appuyés sur la bonne foi & sur la vérité, nous nous croirions obligés de détromper le Public.

A PARIS, DE LIMPRIMERIE DE PRAULT.

…i.
…nam.
…ortonovo.
…agana patnam
…i.
… . . ſur 2 5/8 cob.
… . ſur 3 cob.
… . . . . 2 5/8 cob.
… . . . . 2 1/4 cob.
… . ſur 2 cob.
… . ſur 2 5/8 cob.
… . ſur 2 5/8 5/8 cob.
…, de 23 à 24.
… ſur 1 7/8 à 2 cob.
…as.
…las.
… unis ſuperfins.

… ſur 2 cob.
… . ſur 1 7/8 à 2 cob.
…res.
…eaux.

…o . ſur 2 1/4 cob.
…

…de 10 à la ps.

…de . . 1 1/8 aune.
… . . . 1 aune.
…s . . 1 aune.
… . . . 1 aune.
… . . . 1 aune.
…nc.
… . . . 1 aune.
… . . . 1 aune.
…la ps . 1 1/4 aune.
… . . 1 1/8 aune.
…tre p. 8 l. ps 1 1/8 aune.
… . . . 4/4 aune.
…ps . . 4/4 aune.
… . . . 1 1/4 aune.
… . . . 1 1/8 aune.
… . . . 4/4 aune.
… . . . 4/4 aune.
…la ps . . 1 1/4 aune.
… . . . 1 1/8 aune.
… . . . . 4/4 aune.
… . . . . 4/4 aune.
… . . . . de 2 1/4 cob.
… . . . . 2 cob.

…n . . . 1 3/4 cob.
… . . . 3 cob.
… . . . 1 1/2 cob.
… . . . 3 cob.
… . . . 2 1/4 cob.

480 ps dito commun blanchis Nagenau.
240 ps dito dito Portonovo.
640 ps dito Palicol.
440 ps Guinées communes blanchies de Sadrasp.
560 ps dito dito de Jagernapouram.
200 ps dito dito de Bimilipatnam.
160 ps dito Ecrues de Naganapatnam.
120 ps dito dito de Bimilipatnam.
480 ps dito dito de Sadraſpatnam.
560 ps dito bleu foncé de Naganapatnam.
640 ps dito dito de Portonovo.
840 ps dito dito de Sadraſpatnam.
200 ps dito bleu clair dito.
18 120 ps dito blanchies de Tutucurin.
4020 ps dito dito de Mannapaar.
3150 ps dito dito de Alvatiernegris.
600 ps dito dito de Ponicail.
630 ps dito dito de Commerin.
30 ps dito Ecrues de Tutucurin.
6080 ps Salempouris de Hougly.
700 ps dito fines de Naganapatnam.
600 ps dito dito de Jagernapouram.
2900 ps dito dito de Paliacol.
1120 ps dito communes blanchies de Naganapatnam.
800 ps dito de Portonovo.
80 ps dito dito de Bimilipatnam.
160 ps dito dito de Palicol.
320 ps dito dito de Jagernapocram.
800 ps dito dito de Sadraspatnam.
160 ps dito Ecrues de Naganapatnam.
80 ps dito dito de Portonovo.
320 ps dito dito de Sadraſpatnam.
560 ps dito bleu foncé de Naganapatnam.
560 ps dito dito de Portonovo.
560 ps dito dito de Sadraſpatnam.
2500 ps dito fines blanchies de Alvatiernegris.
880 ps dito commun dito dito.
12480 ps dito dito de Commerin.
560 ps dito ecrues dito.
1700 ps Catte Caatjes fines de Alvatiernegris.
1 0 ps Chints ſur F. Morées 9 aunes.
480 ps Doſootjes blanchies de Caſſembaar.
100 ps dito ecrues dito.
426 ps Soesjes étroites.
200 ps dito large.

ETOFFES DE SOIE.

300 ps Armoſins unis doubles.
100 ps dito dito rayés.
120 ps dito dito ſimples unis.
600 ps Foulard pour Robbes imprimées.
200 ps Foulard unies.
1593 p Mouchoirs imprimés de ſoye, 7 à la ps.
500 ps dito dito - - - 15 à la ps.
300 ps dito à carreaux dito.

Aſſortiment du Navire *Viſvliet*, qu'on attend de Bengale, pour le compte de la Compagnie des Indes d'Hollande.

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du premier Avril 1763.

LA Gazette que nous donnons au Public, mettra ſucceſſivement ſous les yeux du Lecteur, le tableau mobile du Commerce de l'ancien & du nouveau monde. Chaque Négociant, en conſidérant les différentes parties de ce tableau, ſera en état de faire ſes combinaiſons, d'appercevoir les nouvelles opérations auxquelles il lui ſera permis de ſe livrer, de découvrir les nouvelles contrées où il pourra ſe procurer utilement de nouveaux rapports, & il ſentira ſans ceſſe, par les exemples, la néceſſité de s'appliquer à l'étude d'une ſcience auſſi utile qu'étendue.

Le Public, par la lecture de cette Gazette, ſe familiariſera avec les idées, avec les combinaiſons du Commerce; l'eſprit de la Nation ſe fixera davantage ſur cet objet important, à meſure qu'elle ſe rendra plus capable de connoître toutes ſes reſſources, & d'en tirer le plus grand parti.

Rien ne paroîtra lié dans cet Ecrit, parce que nous ne faiſons pas un ouvrage *didactique*: cependant les eſprits attentifs ſaiſiront les rapports des choſes, d'autant plus facilement que nous donnerons des notices, que nous ferons des obſervations, que nous rapporterons des traits hiſtoriques relatifs au Commerce, toutes les fois que les articles que nous employerons, nous en fourniront l'occaſion.

Nous aurons encore ſoin d'inſtruire le Public des queſtions contentieuſes qui s'élevent dans le Commerce, principalement ſur les lettres de change, ſur les aſſurances, ſur le fret (*a*) des Vaiſſeaux, & ſur les pertes, ſur les naufrages, ſur les échouemens, les ventes & les achats. Les Loix n'ont pas pu prévoir tous les cas particuliers & extraordinaires qui ſe préſentent. Nous demanderons, ſur ces queſtions, les avis des Négocians inſtruits, nous les expoſerons fidélement; & ces avis qui ne décideront pas les queſtions, les éclairciront, & procureront de nouvelles lumieres propres à éclairer le jugement qu'on en doit porter. Cette doctrine des hommes exercés dans la pratique du Commerce, & les déciſions qui émaneront des différens Tribunaux, dépoſés dans un monument public, guideront les jeunes Commerçans dans leurs opérations, & leur feront éviter une multitude d'erreurs qui les entraînent dans des procès ruineux pour leur Commerce, & par conſéquent nuiſibles à leur Patrie.

On prie inſtamment Meſſieurs les Négocians de faire part au Directeur de la Gazette, de toutes les conteſtations qui viendront à leur connoiſſance, ſur les différens objets dont nous venons de parler, & de conſidérer que rien ne ſera plus intéreſſant pour eux que les éclairciſſemens qu'ils trouveront dans la Gazette.

Nous ne parlons pas des autres objets de cette Gazette annoncés dans notre *Proſpectus*

(*a*) *Fret*, terme de commerce de mer. Il ſignifie le louage d'un navire en tout ou en partie, pour voiturer & tranſporter les marchandiſes d'un port ou d'un lieu à un autre. On ſe ſert du terme *Nolis* ſur la Méditerranée. *Fret* ſignifie encore un certain droit par tonneau de mer qui ſe paye au Bureau des Fermes du Roi par les Capitaines & les Maîtres des vaiſſeaux étrangers, à l'entrée ou à la ſortie des ports du Royaume.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
42
S
4604

dans le Public. Nous tâcherons de les remplir tous avec zéle & avec fidélité.

Nous devons au reſte prévenir le Lecteur que nous ſerons attentifs à éviter la répétition des mêmes articles dans les deux Gazettes de Paris & de la Province. Il faut cependant en excepter le cours du change & des effets commerçables qui ſe trouvera dans les deux Gazettes.

Mais, comme l'intelligence de cet Ecrit périodique dépend de la connoiſſance du rapport des poids, des aunages, des meſures & des monnoies des principales Places de l'Europe, nous nous croyons obligés, pour la commodité du Public, de donner des tables de ces rapports. Ainſi notre ſeconde Gazette contiendra la table du rapport des poids; la troiſiéme, celle du rapport des meſures d'aunage; la quatriéme, celle du rapport des meſures des corps liquides; la cinquiéme, celle du rapport des meſures des grains; & la ſixiéme, celle du rapport des monnoies étrangeres avec les nôtres.

Par le moyen de ces tables, le Lecteur ſera toujours à portée de connoître les prix relatifs des marchandiſes de toutes les principales places de l'Europe, & il ne ſera pas obligé de recourir aux livres de Commerce qui traitent de ces rapports.

Ces tables ſont inutiles, il eſt vrai, pour des Négocians inſtruits; mais les abonnemens que nous avons pour nos deux Gazettes, nous faiſant connoître qu'elles ſont accueillies par un grand nombre de Citoyens moins familiers par état avec les opérations du calcul, il nous a paru néceſſaire de leur fournir ce moyen d'appercevoir, d'un coup d'œil, le rapport des poids, des aunages, des meſures & des monnoies des Pays étrangers avec les nôtres.

Meſſieurs les Négocians verſés dans ces calculs, ſont priés de nous pardonner l'expoſition de ces tables qui rempliront la moitié de la Gazette de Paris pendant cinq ordinaires. Nous eſpérons les dédommager par la ſuite, de ce rempliſſage ſuperflu pour eux, mais néceſſaire aux autres Citoyens qui même le deſirent.

PORT DE LONDRES.

Exportation avec certificat. Du 4 Mars 1763.

POUR *l'Inde*, -224 galons de vin -198 *dito*, -760 galons d'eau-de-vie de priſe. *Pour Liſbonne*, -50 peaux de bouc étranger. *Pour Hambourg*, -6791 livres de tabac, -39173 livres de tabac coupé, & en billes. *Pour la Flandre*, -125 quintaux de ris. *Pour Jerſey*, -18753 de tabac. *Pour la Hollande*, -27906 *dito*, -210 livres de ſuc de réglisſe, -443 quintaux de ſucre, -447 peaux de Caſtor, -500 piéces de toile de coton peinte, -20 quintaux d'aune de toile, pieces de toile de coton peinte. *Pour Dunkerque*, -223 peaux de Caſtor. *Pour les Indes Occidentales*, -11 quintaux de toile d'Allemagne, -170 de toile d'Hollande, -21 piéces de linon, -2 quintaux de treillis, -35 verges de baſin, -5 piéces de mouſſeline, -25 piéces de toile de coton peinte, -3 quintaux de raiſin, -15 livres d'épices, -51 galons d'huile, -290 livres de tabac à fumer & en billes, -10 douzaines de rubans de fil, -4 douzaines de fil-tors, -10 livres de fil en bottes, -637 piéces de toile & de coton peinte, -112 piéces de toile, -140 verges de toile ouvrée, -2 piéces de linon, -134 livres d'épices, -6 quintaux de métal préparé, -140 douzaines de chapeaux d'échantillon, -38 livres de ſoie préparée, -10 de fil, -25 douzaines de canelle, -88 livres de fil, -6 douzaines de piéces de fil-tors, -224 livres de potaſſe, -112 piéces de baptiſte, -6 bandanno, -89 romals, -26 piéces de taffetas, -10 piéces de chint, -7 peninſco, -76 ginghams, -3 niceances, -846 piéces de porcelaine, -849 *dito*. Diverſes marchandiſes, drogues médicinales, -4 quintaux de toile, -288 galons d'huile d'olive. *Pour la Jamaïque*, -608 livres de tabac à fumer, -20 livres d'épices, -49 galons de vin, -11 quintaux de canevas. *Pour la nouvelle Yorck*, -1264 livres de poivre. *Pour la nouvelle Angleterre*, -50 quintaux de toile d'Allemagne. *Pour Quebec*, 40 quintaux de fer. *Pour la Caroline*, -561 livres de thé. *Pour la Virginie*, -7 quintaux de toile, -1 de treillis -209 verges de linge ouvré, -11 piéces de toile de coton peinte, -8 piéces de baptiſte, -138 galons de vin, -1451 piéces de porcelaine.

PORT DE LONDRES.

Importation. Du 4 Mars 1763.

De la Méditerranée, -160 quintaux de graine de geniévre, -50 barils d'anchois, -120 *dito*. -90 tonneaux de tartre, 4 tonneaux de fleur de ſafran, -240 livres de coton filé. *De Gibraltar*, -400 quintaux de raiſin. *De Liſbonne*, -1000 livres de baume de Copahu. *De Peterſbourg*, -25 tonnes de fer. *De Gernezey*, -600 quintaux de raiſin. *De Hollande*, -260 quarts d'avoine. *De Dunkerque*, -11 douzaines de bottes de fil, -20 groſſes de couteaux. *De la Martinique*, -130 quintaux de caffé, -60 *dito*. *De la Guadeloupe*, -2 milliers de coton en laine, -3 milliers, *dito*. *De la Jamaïque*, -916 galons de Rum, -376 quint. de ſucre, -1600 livres d'indigo de priſe, -30 quintaux de ſucre -16 tonneaux de bois de campêche, -90 quintaux de ſucre, -2 milliers de ſalſepareille, -550 livres d'écaille de tortue, -2 tonneaux de bois de breſil ſir à grant, -100 quintaux de ſucre, -4 milliers de piment. *De Hallifax*, 1000 peaux. *De la Havane*, -100 milliers de tabac en poudre. *De la Virginie*, -35 milliers de tabac.

PORT DE LONDRES.

Exportation du 4 Mars 1763.

Pour l'Inde, -40 tonnes de fer travaillé. -20 tonnes d'acier. -10 de clous. -60 de cordage. -4 de drogues médicinales. -50 de cuivre & d'airain. -20 d'étain fin. -2 de fromage. -10 de bierre & de menues merceries. -4 chaldrons de meules de moulin. -1000 livres de beurre. -10 milliers de piéces de verroterie. -48 douzaines de chapeaux. -10 piéces de vinaigre. -12 mille piéces de petites étoffes. -6 mille verges de flanelle. -Pour 30 mille liv. ſterl. de marchandiſes. -globe. -lampes de table. -toile écrue. -cuivre. -eſprit de vin d'Angleterre. -couvertures. -mâts. -vergues. -rames. -barres. -ſoufflets de forge. -bouchons de liége. -hameçons. -fléaux de balance. -triangles. -plateaux de balance. -étain. -ouvrages de tour. -papetterie. -couleurs. -fer fondu. -poudre à poudrer. -craie. -roues & aiſſieux. -23 barils de poix. -3 *dito* de réſine. -1 *dito* d'huile de tarbre. -356 onces de vaiſſelle d'argent. -144 piéces de verroterie. *Pour la Méditerranée*, -100 piéces de petites étoffes. -20 douzaines de chapeaux. -3 quintaux d'airain. *Pour l'Eſpagne*, -64 piéces de petites etoffes. -5 quintaux de fer travaillé. -5 *dito* d'airain. -10 douzaines de chapeaux. -30 quintaux de fer travaillé. -100 piéces de bayette. -185 piéces de petites étoffes. *Pour le Portugal*, -450 verges de papier de tontiſſe. *Pour Liſbonne*, -300 quarts de froment. -26 livres de ſoie travaillée. -552 livres de ſoie mêlée. -500 piéces de petites étoffes. -20 peaux de mouton paſſées à l'huile. -50 draps longs. -50 courts. *Pour Hambourg*, -400 piéces depetites étoffes. -33 livres de ſoie mélée. -140 quintaux de ſucre rafiné. -99 quintaux de gomme ſandaraque. -116 quintaux de ſucre rafiné. -31 quintaux d'étain. 3180 livres de ſoie mêlée. -2200 piéces de petites étoffes. -400 verges de flanelle. -50 livres de poil de lapin. *Pour le Sund*, 200 piéces de petites étoffes. -31 quintaux d'étain. *Pour Jerſey*, -100 quintaux de ſucre rafiné. -20 quintaux de plomb, & de menu plomb pour la chaſſe. *Pour la Flandre*, -250 quintaux de ſucre rafiné. *Pour la Zélande*, -45 milliers de lampes. *Pour la Hollande*, -12 piéces de velours. -3 douzaines de piéces d'étoffe de laine tricotée. -200 piéces de petites étoffes. -2086 aunes de papier de tontiſſe. -160 piéces de petites étoffes. -200 quintaux de bois de ſandal rouge. -11 quintaux de gomme ſandaraque. -14 piéces de drap blanc. -20 piéces de petites étoffes. -20 quintaux de menues merceries, pour 30 l. ſterl. de peluche & de graine de moutarde. *Pour Dunkerque*, -23 livres de ſoie filée. -50 quintaux de fer travaillé. -25 bariques de bœuf ſalé. -25 *dito* de porc ſalé. -7 quintaux de colle forte. *Pour les Indes Occidentales*, -100 piéces de petites étoffes. -8 piéces de toile. -540 piéces de verroterie. -40 quarts de féves. -30 *dito* d'avoine. -30 quintaux de fer travaillé. -5 de cuivre. -300 aunes de coton. -5 quintaux de menues merceries. -444 livres de cuir apprêté. -7 livres de ſoie préparée. -52 *dtto* de ſoie à coudre. -48 douzaines de chapeaux. -pour 200 livres de marchandiſes d'étain. -d'ouvrages de tour. -de cornichons & fruits confits. d'habillemens. -une chaiſe. -coffre. -tabac en poudre. -fer fondu. -25 piéces de toile d'Angleterre. -10 quintaux de fer travaillé. -10 de cuivre. *Pour l'Irlande*, -30 quintaux de fer travaillé. -pour 20 livres de paniers & ouvrages de jonc.

Pour Dublin, -10 quintaux de plomb pour la chaſſe. -10 quintaux de fer travaillé. -10 milliers de cerceaux. -328 livres de ſouliers. -25 quintaux de verrerie. -1 tonneau de bierre. -6 quintaux de drogues médicinales. -200 piéces de verrerie. -400 piéces de toile d'Angleterre. -4 quintaux de fer travaillé. -3 de menues merceries. *Pour la Jamaïque*, -1 tonne de bierre. -128 livres de ſouliers. -30 quintaux de fer travaillé, -pour 20 d'ouvrages de fer fondu. -25 quintaux de verrerie. -1 tonne de bierre, -4 quintaux de verrerie. *Pour Quebec*, 245 piéces de toile. 1072 verges de papier de tontiſſe. -3850 piéces de verrerie. 20 quintaux de fer travaillé. -15 d'acier. *Pour la nouvelle Angleterre*, -10 piéces de toile de coton angloiſe. -273 piéces de toile d'Irlande. -13 quintaux de plomb. -10 douzaines de cardes à carder la laine. *Pour Maryland*, -11 quintaux de plomb pour la chaſſe. -105 piéces de toile. -10 piéces de futaine. -684 livres de cuir apprêté. -23 livres de ſoie travaillée. -2 de ſoie à coudre. -48 de ſoie mêlée. *Pour la Virginie*, -59 quintaux de verrerie. -3 tonneaux de bierre. -22 piéces de toile d'Angleterre. -78 piéces, & pour 80 livres de toile d'Irlande. -2 quintaux de cardes à carder. *Pour la Caroline*, -2500 livres de poudre à canon. -18 milliers de pierre à fuſil. -40 quintaux de plomb pour la chaſſe.

Exporté; 200 onces d'or, 20000 onces d'argent monnoyé pour la France du 8 au 10 Mars, 500 onces d'or, 55000 onces d'argent en eſpéces pour la Hollande du 12 au 15 Mars, 41000 onces d'argent en eſpéces pour la Hollande.

Le ſamedi 26 Février on a enregiſtré à la Douane de Londres 7000 onces d'argent en eſpéces, pour être exportées aux Indes Occidentales.

Le même jour 26 Février on a exporté pour la Hollande 55000 onces d'argent en eſpéces, & 2300 onces d'or auſſi en eſpéces.

De Brêmen, le premier Mars 1763.

Les letrres de Brêmen datées du 18 du mois dernier, nous apprennent que toutes les *Baliſes* * de mer qui ſont dans le Weſer, n'ayant point été déſignées aſſez clairement & aſſez diſtinctement, pluſieurs étant marquées des mêmes lettres & du même n°., l'on va faire les changemens ſuivans, pour la ſûreté des vaiſſeaux qui entrent dans le Weſer, & qui en ſortent. La premiere Baliſe noire qni ſe fait appercevoir, & qui eſt devant le fleuve, conſervera ſa marque ordinaire qui eſt une eſpéce de clef; la ſeconde Baliſe noire aura pour marque la lettre *A*; la troiſiéme la lettre *B*, & ainſi des autres juſqu'à la dix-ſeptiéme qui ſera déſignée par la lettre *Q*. Les 10 Baliſes blanches ſeront marquées par les nos. 1, 2, juſqu'au no. 10.

* Marque ou indice qu'on met à l'entrée des ports & havres pour indiquer la route que les vaiſſeaux doivent tenir pour ſe garantir des dangers.

De Londres, le 15 Mars 1763.

Il eſt arrivé dernierement de Newcaſtle à Winkamſée pour le compte de Walker-Collery, un cylindre de pompe à feu, le plus grand qu'on ait encore vu dans ce pays-ci, & peut-être dans tout autre. Il a 74 pouces de diametre par le bout d'enhaut; il péſe 130 quintaux * ou 6 tonneaux & demi, non compris ſon fond & ſon piſton; ſa longueur eſt de 10 pieds & demi : le calibre en eſt parfaitement bien tourné & bien poli, & le tout ſi achevé, & le fer qui y entre ſi bien travaillé, que cet ouvrage fait le plus grand honneur à la Fonderie de Coalbrook-Dale dans le Comté de Salop. Quand la machine pour laquelle eſt deſtiné ce cylindre, eſt complette, elle peut enlever plus de 300 quintaux d'eau, du poids de 120 livres, ou 62 —— $\frac{3}{4}$ muids.

* Le quintal d'Angleterre qu'on nomme *Hundred* eſt compoſé de 112 livres *d'avoir du poids*, ce qui ne fait guère plus de 100 livres de Paris. Il y a deux ſortes de livres en Angleterre; la livre poids de *Troye*, & la livre *d'avoir du poids*, & celle-ci eſt plus petite que la premiere en raiſon de 53 à 80.

Du 15 *au* 17 *Mars* 1763.

Exporté. 70000 onces d'argent en eſpéces pour la Hollande & pour Hambourg, 4000 piéces de petites étoffes pour l'Eſpagne.

A Paris, de l'Imprimerie de Prault, *Quai de Gêvres.* 1763.

SUPPLÉMENT A LA GAZETTE
DU COMMERCE.

PROVINCE. Du premier Avril 1763.

ETAT de différens Capitaux dont les Actions ſe négocient par tranſport aux Bureaux de la Banque, de la Compagnie des Indes & de la Mer du Sud, & ſur la Place de Londres, avec l'intérêt annuel attaché à chaque eſpéce de Papier commerçable.

BANQUE.

	CAPITAL.	INTEREST ANNUEL	PRIX ACTUEL. *Du 17 Mars 1763.*
Actions de la Banque à 4 p. $\frac{0}{0}$	10780000 ℔ ß d.	485100 ℔ ß d.	ſans cours.
Annuités conſolidées à 3 p. $\frac{0}{0}$	33627821 5 $8\frac{1}{2}$	1008834 12 9	95 $\frac{1}{2}$ à 95 $\frac{1}{4}$.
Annuités réduites à 3 p. $\frac{0}{0}$	17701323 16 4	531039 14 $3\frac{1}{4}$	96.
Dito 1726. à 3 p. $\frac{0}{0}$	1000000	30000	.....
Dito 1756. à 3 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$	1500000	52500	97.
Dito 1758. à 3 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$	4500000	157500	100 $\frac{1}{4}$ à 100 $\frac{1}{2}$.
Dito 1760. à 4 p. $\frac{0}{0}$	8240000	329600	107 $\frac{7}{8}$ à 108.
Dito 1761. à 4 p. $\frac{0}{0}$	12000000	480000	.....
Annuités à long terme pour 1760 à 1 $\frac{1}{8}$. p. $\frac{0}{0}$ ſur le pié de.....	11400000	128250	.....
Dito pour 1762. ſur le pié de...	12000000	120000	.....
Compagnie de la Mer du Sud			
Actions de la Mer du Sud.....	3662784 8 6	128107 9 1	106.
Anciennes Annuités à 3 p. $\frac{0}{0}$.....	12404270 2 »	372128 2 »	95 $\frac{1}{2}$.
Nouvelles Annuités à 3 p. $\frac{0}{0}$.....	8958255 2 10	258747 13 1	94 $\frac{3}{4}$ à 95.
Dito 1751. à 3 p. $\frac{0}{0}$	2100000	63000	94 $\frac{1}{2}$ à 94 $\frac{1}{8}$.
Compagnie des Indes.			
Actions de la Compag. des Indes..	3200000	192000	ſans cours.
Annuités à 3 p. $\frac{0}{0}$	300000	90000	.....
Billets de circulation de la Banque.			
Billets de la Compag. des Indes	.....	.....	80 à 79.
Prime des Billets de l'Echiquier.....	.....	.....	au pair à 3 p $\frac{0}{0}$ d'eſc.
Billets de Loterie.....	.....	.....	14 ℔ 8 ß.
de la Marine & des Vivres.....	.....	.....	3 $\frac{1}{4}$ à 3 $\frac{3}{8}$ p $\frac{0}{0}$ d'eſc.
Annuités à long terme.....	.....	.....	30 $\frac{3}{8}$ à 30 $\frac{1}{2}$.
Omnium.....	.....	.....	10 $\frac{3}{8}$ à 10 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$.
	143374454 15 $4\frac{1}{2}$	4426807 11 $2\frac{1}{4}$	

On ne rapporte pas la nouvelle Souſcription ni les Billets de faveur qui y ſont attachés, parce que la ſomme de cet emprunt décidé n'eſt pas encore fixée, quoique la ſouſcription ſoit déja un effet commerçable.

COURS DES CHANGES.

Du Jeudi 24 Mars 1763.

Amſterdam,	56 1/4	Madrid,	15.5.6.
Londres,	32 5/16	Cadix,	15.4.
Hambourg,	176 1/2	Livourne,	96.1/2

Payement de *Rois*, au pair.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du Jeudi 24 Mars 1763.

Contrats & Rentes.

Sur la Ville au denier 40	48
Idem à 4 p 0/0	
Sur les Tailles à 1 p 0/0	
Sur les Poſtes à 3 p 0/0	
Amortiſſem. Reconn	8 p 0/0
Sur les Cuirs, 1760. / Sur les mêmes, 1761.	56 1/2
Sur la Bretagne,	19 p 0/0
Sur la Bourgogne,	au pair.

Loteries Royales.

2e. Loterie. Lots	14
3e. Loterie. Billets	695
Idem, Lots	12

Quatriéme Loterie des Epoques.

3. 4. à 5	13
6. 7. à 8	17 1/2
9. 10. à 12	17 1/2

Fermes générales.

Actions	1000

Compagnie des Indes.

Actions	842.10.
Billets d'Emprunt	431
Promeſſes	12 1/2

Eſcomptes.

Billets de Recev. Gén	6 p 0/0
Reſcriptions, 2 tiers	6 p 0/0
Billets de la Ferme Gén	6 p 0/0
Des Lettres de Change	6 p 0/0

Annuités.

Deuxiémes à 6 coupons	434
Coupons d'*Idem*. / Primes d'*Idem*.	84
Lettres de Change des Colonies.	18 1/2
Idem. du Canada	21 p 0/0

Prix de la Gazette : 15 # pour Paris ; 18 # pour la Province ; 24 # pour les deux enſemble. S'adreſſer au Sieur DUFRESNE, Directeur, au Bureau général, rue Montmartre, vis-à-vis la rue Feydeau.

AVIS. *Du premier Avril 1763.*

Le Privilége excluſif de Bureaux publics de correſpondance générale, d'adreſſe & de rencontres, & de toutes les commodités réciproques des Sujets du Roi, réuni au département des affaires étrangeres, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1761, a été cédé & tranſporté ſous l'autorité de Sa Majeſté pour trente années à une Compagnie qui ſera repréſentée par les ſieurs *Bezaudin* & *Courtois*, Régiſſeurs, dont le Bureau ſera ouvert le premier Mai prochain, rue Montmartre, vis-à-vis la rue Feydeau.

Cette Compagnie a dépoſé entre les mains de Me *Trutat*, Notaire, rue de Condé, la ſomme de cinq cent mille livres en effets, titres rapportant le denier vingt pour la ſûreté de la geſtion de ſes Régiſſeurs, avec leſquels tous les Sujets du Roi & les Etrangers pourront, ſi bon leur ſemble, traiter, ſoit pour la recette de leurs rentes, penſions, &c. ſoit pour toutes affaires de commerce de banque, commiſſions, liquidations & répétitions de créances, ou autres. Ce Bureau public excluſif, ainſi que le dépôt qui en garantit l'adminiſtration, ſont ſous la direction, l'autorité & la protection du Miniſtre & Secrétaire d'État des affaires étrangeres.

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mercredi 13 Avril. 1763.

De Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, le 5 Février 1763.

IL n'y a dans ce Port que 54 bâtimens; ſçavoir, 11 vaiſſeaux, 8 ſenauts, 18 brigantins, 9 corvettes & 8 alleges, & parmi ce nombre il y en a très-peu qui ſoient en état de prendre des cargaiſons.

On eſt ici dans une grande diſette de beurre, de volaille, de grains, de riz non-trié & de pluſieurs autres denrées. C'eſt depuis la conquête de la Havane qu'on eſt ici dans cette détreſſe. On y a fait des envois conſidérables de ces différentes denrées. On en a auſſi beaucoup exporté dans nos Colonies ſeptentrionales qui n'ont preſque rien recueilli dans la derniere recolte. Les habitans de cette ville donnent actuellement un prix exorbitant de la plûpart de ces denrées: le beurre ſalé s'y paye 7 ß 6 ₰ ſterl. *la* ℔; les dindons, 40 à 50 ß ſter. *la paire*; les oies, d°. 40 ß ſterl. les canards, d°. 20 à 25 ß ſterl. les chapons, 10 ß ſterl. *la piéce*, & les poulardes, 7 ß ſterl. *la piéce*; le grain, 20 ß ſterl. *le boiſſeau*, & le riz non-trié, 15 ß ſterl. Le bois à brûler eſt très-cher, & il ſe vend 4 ₶ 10 ß à 5 ₶ ſterl. *la corde*.

PORT DE LONDRES.

Exportation avec certificat (*a*), *du* 24 *Mars* 1763.

Pour l'Inde, par J. Supino, 268 ℔ de corail; J. Salvador, 767 ℔ d°. Rob. Vigne, 789 ℔ d'émaux; 26 ℔ de ſafran. *Pour la Méditerranée*, par Dormer & Comp. 334 quint. de ſucre. *Pour l'Eſpagne*, par Hyndman & Comp. 26520 ℔ de tabac. *Pour Hambourg*, par H. Meyer & Comp. 344 quint. de ſucre; G. & J. Henekell, 268 piéces de linon; Amſinck & de Druſina, 168 quint. de ſucre; Nic. Lutyens, 194 quint. de caffé de priſe. *Pour la Flandre*, par J. Logan & Comp. 50 piéces de batiſte. *Pour la Hollande*, par V. Voorſt & Com. 60 piéces de toile de coton peinte; Ab. Dias, 693 peaux d'inde; Vaughan & fils, 18 quint. de ſucre de priſe; Blaquiere & Comp. 320 piéces de niceance. *Pour les Indes occidentales*, par Neate & Pigon, 15 piéces de toile de coton peinte; 25 quint. de toile d'Angleterre; 7 de canevas; 20 ℔ de vermillon; 10 bandanno; 5 romals; (*b*) 5 piéces de toile d'Angleterre; W. Purdy, 318 ℔ de poivre; Hughes & Comp. drogues médicinales; Harriſſon & Barke, 20 quint. de toile angloiſe; 30 de linon; 386 piéces de toile de coton peinte; 80 romals; 14 bandanno; 10 piéces de taffetas; Williams Stead, 5 quint. de toile; 200 ℔ de tabac; 160 piéces de coton peinte; 9 chint (*c*); 21 piéces de taffetas; 100 romals; 183 galons d'huile. *Pour la Jamaïque*, par L. Smith & Comp. 122 galons de vin; T. Innay, 66 ℔ de thé. *Pour la nouvelle Angleterre*, par T. Innay, 70 ℔ de thé. *Pour la nouvelle Ecoſſe*, par J. Longan & Comp. 12 piéces de batiſte.

(*a*) *Exportation avec certificat.* Les marchandiſes étrangeres qui ont payé les droits d'entrée dans quelque port, & qui ſont enſuite tranſportées dans un autre du même royaume, ne les doivent plus dans le ſecond port, lorſqu'on préſente un certificat qui conſtate qu'ils ont été acquittés dans le premier; on rend même ces droits, lorſque ces mêmes marchandiſes ſont *réexportées* chez l'étranger.

(*b*) *Romals*, mouchoirs de toile de coton peinte qu'on tire par Surate des Etats du Grand Mogol.

(*c*) *Chint*, toiles indiennes de coton propres à être imprimées.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mardi 8 Novembre 1763.

MECANIQUE.

PErſonne n'ignore l'utilité des Pompes pour les incendies, mais le dégré de perfection où les a portées le ſieur *Thillaye*, Pompier, Privilégié du Roi, mérite bien qu'on en faſſe part au Public. Cet habile Mécanicien, d'après l'examen des Machines des plus grands Maîtres, & un travail de vingt années, eſt parvenu au point de ſimplifier & de perfectionner une Machine pneumatique à deux corps de Pompes; ces Pompes n'ont point de robinet, & la manœuvre en eſt ſi facile, qu'un enfant même peut l'exécuter.

Cette Machine conſtruite avec tout le ſoin & la préciſion poſſibles, n'a que dix pouces de hauteur, dix de largeur & douze de longueur; les deux corps de Pompes n'ont chacun que 21 lignes de diamétre, qui ſe montent à vis ſur leurs baſes, ſoudés ſur une platine qui reçoit le récipient. Le tout eſt ajuſté ſur une plate-forme de bois étranger.

Sur le haut des corps de Pompe, eſt un plan vertical en menuiſerie, qui les couronne en forme d'entablement, & qui eſt arrêté par deux colonnes à qui deux vaſes ſervent auſſi de couronnement & d'écroux. Dans ce plan vertical eſt une roue de cuivre, dans laquelle s'engraine la crémaillere de chaque piſton; cette roue ſe meut par le moyen d'un levier vertical, avec une ſi grande facilité, qu'on ne ſent aucune réſiſtance dans l'opération.

Entre les deux corps de Pompe eſt une clef à vis dont l'uſage eſt de reſtituer l'air, lorſque le cas l'exige.

Le ſieur *Thillaye* fournit à ceux qui achetent ſes Machines, un Livre qui renferme leur gravure.

Il a auſſi inventé une autre Machine pour connoître les propriétés de l'Air, comme ſa peſanteur, ſa preſſion proportionnée à l'étendue de la ſurface preſſée, ſa force réactive, ſa néceſſité pour la tranſmiſſion du ſon, &c. la maniere de démonter & de remonter chaque Machine, & le moyen de s'en ſervir avec ſuccès.

Le ſieur *Barbier*, ſeul chargé de la commiſſion du ſieur *Thillaye*, porteur de Procuration pour la vente de ſes Pompes à incendie, tient auſſi magaſin de ſes Pompes pneumatiques, *à Paris, chez les Révérends Peres Feuillans, vis-à-vis la Place Vendôme.*

Les perſonnes qui voudront de plus grands éclairciſſemens, s'adreſſeront directement à l'Inventeur, rue des Bons-Enfans, *à Rouen.* Il prie les perſonnes qui lui écriront, d'affranchir leurs Lettres.

DE BAYONNE, *le 25 Octobre 1763.*

L'arrivée du Navire *le quartier Morin*, Cap. la Courtaudiere, qu'on attend ici, & qui eſt chargé de ſucre, de caffé & d'indigo, fera diminuer le ſucre blanc pour l'Eſpagne, qui vaut actuellement 47 à 48 ℔ *le cent;* le ſucre plus ordinaire, 42 à 43; le ſucre tête, 37 à 38.

Le poivre vaut ici 25 ſ 6 d *la livre;* le girofle 10 ℔ 10 ſ; le cacao des Carraques 32 ſ, de Maragnan 16 ſ; la cire jaune 35 ſ 6 d.

La morue vaut 31 à 33 ℔ *le cent;* la premiere qualité ſe vend 37 *le cent.* On attend pluſieurs Navires ici venant de la pêche.

Le bled d'Inde n'a point de prix fixe,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 26 Novembre 1763.

AVIS

Aux Perſonnes qui deſirent s'intéreſſer dans les armemens pour la Traite des Negres.

DANS le nombre des Commerces d'outremer dont la paix vient de faciliter l'entrepriſe, la Traite des Negres à la Côte de Guinée pour les exporter enſuite en Amérique, a été reconnue depuis longtems une des branches la plus importante & la plus lucrative : ce fait ne peut ſouffrir de contradiction ; auſſi des Citoyens qui en ſont pénétrés viennent-ils de ſe réunir, & de s'aſſocier par acte du 11 Novembre 1763, pour faire l'Armement d'un Navire & d'une Corvette ; & comme l'objet en eſt conſidérable, ils ont cru devoir raſſembler une Compagnie de perſonnes dont les fonds puiſſent les ſeconder. Les conditions dont on donne une idée ſommaire, offrent aux Actionnaires une aſſez grande confiance pour les déterminer à concourir à cette entrepriſe.

On a fait choix de Meſſieurs *Plumard, des Rieux, Philippes, Beauvois & Compagnie*, Négocians à Nantes, dont la probité eſt connue, pour faire ledit Armement. Ces Négocians ſont autoriſés à faire l'achat d'un Navire & d'une Corvette, qui ont été nommés LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE ROHAN-GUIMENE'E. Le Navire doit être de grandeur ſuffiſante pour contenir environ cinq cents Negres, la Corvette cent-cinquante, le tout en état de faire voile & d'une valeur de 188000 livres, y compris les agrêts, apparaux, cargaiſons, avitaillemens & frais d'Armement. Cette eſtimation eſt rélative à celle faite par les Armateurs le 24 Septembre 1763.

On a établi à Paris M. de Neuve-Egliſe pour Directeur de l'Armement, & pour tenir une correſpondance exacte avec les Armateurs, Capitaine, &c ; rendre compte aux intéreſſés ; enfin agir ſuivant les ordres de ces derniers, ſoit pour l'Armement, ſoit pour le Déſarmement ; ce que leſdits Armateurs n'auroient pu faire ſuivant leur projet, dont la date vient d'être rappellée.

Les Armateurs ſont dans l'interdit de faire aucuns achats, ventes ou dépenſes, ſans le pouvoir des Intéreſſés ; ils ſont aſſujettis à faire paſſer au Directeur les doubles des Etats ou Factures des marchandiſes, &c. tant pour la cargaiſon convenable à la Traite, que pour celle priſe en Amérique ; & il en eſt de même de toutes inſtructions à donner au Capitaine, & des autres piéces intéreſſantes pour les Actionaires ; enfin les Armateurs ne peuvent agir qu'en vertu des ordres des Actionaires par la voie de la Direction.

On a pour cet effet déterminé des aſſemblées dont les unes ſe ront convoquées dans les cas où elles ſeront jugées néceſſaires ; les autres auront lieu à la fin de chaque mois, & le Directeur y repréſentera alors les états de ſituation de l'entrepriſe, pour être aviſé aux moyens de la faire fleurir.

A ces aſſemblées ſeront appellés les Porteurs de douze Actions ; les voix prévaudront non par la pluralité des perſonnes, mais par celles des Actions qu'auront priſes ceux qui aſſiſteront auxdites aſſemblées.

Il ſera nommé par les Intéreſſés &

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 3 Décembre 1763.

De Marseille, *le 22 Novembre 1763.*

Il eſt entré dans ce Port le 9 juſques & compris le 15 Novembre, le Capitaine Antoine l'Armitte de cette Ville, commandant la Pinque *la Gloire*, parti de Salonique le 7 Septembre, chargée de tabac & de marchandiſes pour divers. Il y a laiſſé les Capitaines Barthelemi venant d'Alexandrie, Rabatu & Reinaud, de la Ciotat, & Gaëtan Arquelos, chargés de bled pour Conſtantinople, & les Capitaines Olivier & Gippier en charge pour Marſeille. Il a abordé le 19 à Malte, où il a débarqué le tabac & en eſt parti le 27.

Le Capitaine Charles Fourré, de cette Ville, commandant le Bateau *le Conquérant*, parti de S. Pierre de la Martinique le 22 Août, chargé de ſucre & de caffé. Il y a laiſſé le Capitaine Iſnardon, & 3 à 4 autres Provençaux dont il ignore les noms Il rapporte que le Capitaine Meynard a mis ſous voile deux jours avant lui.

Le Capitaine Bernard Bloom, Danois, commandant le Brigantin *le Poſtillon*, d'Altena, parti d'Hambourg le 12 Août, rapporte que le 5 Novembre étant ſur le Cap Begur, il a reçu un Pilote de la part du Capitaine Decare, venant du Havre, & que le lendemain il a vû ſur le même parrage un Chebec Barbareſque avec lequel il n'a point communiqué, lequel Barbareſque a tiré pluſieurs coups de canons ſur le Bâtiment dudit Capitaine Decare.

Le Capitaine Joſeph Dupuy Frony, de S. Malo, commandant le Vaiſſeau *le Neptune*, parti du Petit-Nord le 5 Octobre, chargé d'environ 5000 quintaux de morue & de 39 barriques d'huile de poiſſon.

Le Capitaine Robert Tranquerai Deſchamps, de S. Malo, commandant le Vaiſſeau *le Jean-Joſeph*, parti du Petit-Nord le 4 Octobre, chargé d'environ 4500 quintaux de morue.

Le Cap. Vincent Decare, de cette Ville, commandant la Barque *la Vierge de Caderos*, parti du Havre le 11 Août dernier, chargée de marchandiſes pour cette Ville & pour Cadix. Il eſt arrivé à Cadix le 2 Septembre, où il a débarqué les marchandiſes deſtinées pour ledit endroit, & en a chargé d'autres pour ici; il en a mis ſous voile le 30. Il y a laiſſé le Capitaine Cauvin, commandant le Vaiſſeau *la Liberté*; & le Cap. Caumet en charge pour cette Ville. Il eſt entré dans le Détroit le 2 Octobre, il a relâché à Alicante le 9 & en eſt parti le 16, il y a laiſſé les Capitaines Combre & Venſe. Il rapporte que le 5 étant ſur le Cap Begur, il a rencontré un Vaiſſeau Danois à qui il a donné un Pilote, & qu'il a navigué toute la nuit avec lui, juſqu'à ſept heures du matin, qu'il s'eſt vû chaſſer par un Chebec Algérien monté de 18 canons qui l'a canoné juſqu'à 3 heures après-midi, dans le bord duquel il a été obligé d'aller pour exhiber ſes expéditions, qu'il en a reçu un mauvais traitement, qu'il lui a pillé pluſieurs effets du Bâtiment, ainſi que de l'argent à lui appartenant.

Le Capitaine François Daumei, de Cette, commandant la Pinque *S. François*, parti de Cette le 12 du courant, chargé de tabac pour les Fermes Générales, avec 19 Paſſagers, dont 10 provenant de la Pinque du Patron, Michel Monteſu.er,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mardi 20 Décembre 1763.

COPIE *de la Lettre du Conſul de France, réſident à Barcelone, écrite du village de Callela le* 21 *Novembre, à l'Amirauté de Marſeille.*

LE feu prit, Monſieur, le 17 de ce mois à la balandre le Bâtiment *le Fantaſque*, Cap. J. Boudin, heureuſement ce n'étoit qu'à un quart de lieue de terre, par le travers de ce village. Il étoit à l'ancre parce qu'il faiſoit calme. Le Capitaine & l'équipage firent ce qu'ils purent pour arrêter le progrès du feu, ils jettoient continuellement des ſceaux d'eau deſſus; voyant que le feu gagnoit, ils coupoient à coups de haches tout ce qui en étoit atteint, mais comme l'activité des flammes faiſoit craindre un malheur complet, ils jetterent promptement la poudre à la mer, & avec le porte-voix ils appellerent du ſecours. Les gens du village ſe jetterent ſur le champ dans des Barques, coururent au Bâtiment, & parvinrent enfin à éteindre le feu à force d'eau, & pour cela il fallut ouvrir le Navire de toutes parts pour qu'elle y pût entrer, mais on ne fit cet ouvrage que près de terre, où on laiſſa d'abord le Bâtiment. Le Capitaine preſque étouffé de la fumée & du feu de pluſieurs paquets d'allumettes ſouffrées, fut débarqué ſans connoiſſance, & ſans le prompt ſecours qui lui fut donné, ainſi qu'un vomitif immédiatement après qu'il eût repris ſes ſens, il auroit péri indubitablement; tout ce qu'il put faire, ce fut de m'écrire ſon accident par un exprès qui arriva à Barcelone le 18 au matin; le moment d'après, je courus chez M. le Marquis de la Mina & chez l'Intendant, qui, ſur ma demande, ont donné des ordres aux Baillifs, Réſidors & au Subdelégué de la Marine dudit lieu, de me procurer les aides & les aſſiſtances dont j'aurois beſoin; après quoi, je me mis en chemin avec mon Chancelier; mais les chemins rompus & briſés par les pluies orageuſes qui viennent de ruiner cette Province, ſont cauſe que je ne ſuis arrivé qu'hier après-midi. J'ai trouvé le Bâtiment hors d'état de ne jamais ſervir, pas même d'être conduit à Barcelone; on ignore le dommage qu'aura ſouffert le chargement; le Capitaine craint beaucoup pour l'alun & la noix de galles. Le vent d'Oueſt, Nord-Oueſt, qui ſont extrêmement violens, ne permettent pas d'aller à bord, s'il calme un peu, j'ai des hommes tous prêts pour le décharger, & mettre en magaſin tout ce qu'on pourra ſauver. Je me tiens à terre pour ſaiſir le premier moment qui ſe préſentera de pouvoir décharger; ſi on en vient à bout, je fréterai une Barque du Pays pour tranſporter le tout à Barcelone: à l'égard du Bâtiment, il faudra indiſpenſablement le tirer à terre le plus avant qu'on pourra, & en vendre le débri. Ayez la bonté, Monſieur, de faire avertir les Chargeurs, *Meſſieurs Famin*, *Mortagne*, *Teſtard & Gaſlin*, de ce triſte évenement, pour qu'ils avertiſſent les Aſſûreurs; ceux-ci diſpoſeront de tout ce qu'on pourra ſauver, parce qu'il n'en ſera vendu que pour ſubvenir aux frais du *ſauvetage*, j'attends leur déciſion ſur cet objet; le Capitaine ayant déjà fait abandon du tout.

Signé MONTENART DE BOISSÉ.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mardi 27 Décembre 1763.

LA Lettre d'un Laboureur inſérée dans la Gazette de Province N° 71, au ſujet des baux des terres qu'il deſireroit que l'on put étendre julqu'à 29 années, nous donne lieu de préſumer que pluſieurs perſonnes ignorent les Arrêts du Conſeil rendus au ſujet des défrichemens & de la permiſſion accordée par Sa Majeſté, de porter leſdits baux juſqu'à 27 années, avec les exemptions de différens droits, dont Elle veut faire jouir ceux qui en feront de cette durée ; c'eſt pourquoi nous croyons devoir les remettre ſous les yeux du Public.

ARREST *du Conſeil d'Etat du Roi du* 16 *Août* 1761, *qui accorde des encouragemens à ceux qui défricheront les Terres.*

LE Roi étant informé qu'il ſe trouve dans pluſieurs Provinces & Généralités du Royaume, les plus chargées d'impoſitions, des landes & terres incultes que les Propriétaires pourroient ſe porter à faire défricher & cultiver, s'ils n'étoient retenus par la crainte des impoſitions auxquelles eux ou leurs colons pourroient être ſujets, pour raiſon des augmentations, revenus & profits que pourroient leur procurer leſdites nouvelles cultures, d'où il réſulteroit qu'ils ne pourroient plus ſe dédommager des dépenſes & avances conſidérables qu'il eſt néceſſaire de faire pour mettre ces biens en valeur : & Sa Majeſté deſirant exciter & encourager en tout ce qui peut dépendre d'Elle, l'amélioration de la culture des biens-fonds : Oui le rapport du ſieur Bertin, Conſeiller Ordinaire au Conſeil Royal, Controlleur Général des Finances : LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ARTICLE I.

Tous ceux qui dans les Généralités de Paris, Amiens, Soiſſons, Orléans, Bourges, Moulins, Lyon, Riom, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bordeaux, Tours, Auch, Champagne, Rouen, Caen & Alençon, défricheront ou feront défricher à l'avenir des terres incultes, & les mettront en valeur de quelque maniere que ce ſoit, ne pourront, pour raiſon du produit & de l'exploitation deſdits défrichemens, être augmentés à la taille, vingtiémes & autres impoſitions pendant l'eſpace de dix années, ſe réſervant Sa Majeſté de proroger ledit delai, ſuivant la nature, l'importance & le ſuccès deſdits défrichemens.

ARTICLE II.

Les terres de quelque qualité & eſpéce qu'elles ſoient, qui auront été laiſſées ſans culture depuis vingt ans, ſeront reputées terres incultes.

ARTICLE III.

N'entend néanmoins Sa Majeſté rien innover aux diſpoſitions de l'Ordonnance du mois d'Août 1669, ni déroger aux Arrêts & Réglemens précédemment rendus ſur les défrichemens des montagnes, landes & bruyeres, places vaines & vagues aux rives des bois & forêts, leſquels ſeront exécutés ſuivant leur forme & teneur.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 23 Avril 1763.

De Copenhague, le 3 Avril 1763.

UN état publié ici de tous les vaiſſeaux qui, pendant l'année derniere, ſont entrés dans le Sond & en ſont ſortis, allant à la mer du Nord & à la mer Baltique, nous apprend qu'il y eſt entré ou ſorti, 998 vaiſſeaux Suédois, 701 Anglois, 1002 Danois, 1923 Hollandois, 207 de Dantzick, 76 de Brême, 68 de Pruſſe, 22 de Lubeck, 17 de Roſtock & 11 de Ruſſie; ce qui fait en tout 5025 vaiſſeaux qui ont paſſé par le Sond.

De Stockolm, le 6 Avril 1763.

Le célébre Linnæus a trouvé un moyen de faire produire aux huîtres & aux moules, des perles plus groſſes que celles qu'elles donnent ordinairement. Le Roi, en faveur de cette découverte, a ennobli ce ſçavant Naturaliſte, & les Etats du royaume lui ont permis de ſe nommer un ſucceſſeur dans ſes différens emplois. Le ſecret n'a point été rendu public. Liſter, dans ſes Exercitations anatomiques, *de Cochleis*, Lond. 1694, dit qu'il croit poſſible de faire produire des perles aux huîtres & aux moules en les nourriſſans d'une eau pétrifiante.

PRIX propoſés par la Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts des Manufactures & du Commerce.

De Londres, le 8 Avril 1763.

La Société propoſe, 1°. un prix de 20 ℔ ſt. pour ceux qui auront le mieux filé de la laine dans un attelier où l'entretien des pauvres ne ſoit point donné à ferme. Les perſonnes qui voudront concourir, doivent être en état de préſenter au moins 500 ℔ de laine filée propre à être employée par les Tiſſiers, & de prouver qu'elle a été filée depuis l'annonce du prix juſqu'au jour où elle ſera préſentée, & ſeulement par des pauvres au ſoulagement deſquels ce travail a dû contribuer. 2°. Une pareille ſomme pour ceux qui auront fait filer 500 ℔ au moins de fil de chanvre ou de lin, de la meilleure qualité, propre aux ouvrages de tiſſure au métier, dans des atteliers, & par des ouvriers ſemblables à ceux indiqués dans l'article précédent. 3°. Une pareille ſomme pour 200 ℔ au moins de laine fine propre aux principaux ouvrages de métier à bas. 4°. 30 ℔ ſt. pour 100 ℔ au moins de toile faite avec de très-beau fil de lin propre à faire des bas ou à coudre. 4°. 20 ℔ ſt. pour la plus grande quantité, au moins 200 ℔, de coton filé, le plus approchant en beauté de l'eſpéce appellée coton de Surat ou du Levant. 5°. Une pareille ſomme pour faire tricoter la plus grande quantité de bas de laine blancs communs & pour femmes, laquelle quantité doit être proportionnelle au nombre de perſonnes employées dans le même eſpace de tems. Il faut que ces bas ſoient tricotés dans une Manufacture de Paroiſſe où l'entretien des pauvres ne ſoit point donné à ferme, & par une vingtaine au moins de femmes ou d'enfans. Il faut encore que chaque douzaine de paires de ces bas peſe au moins trois ℔, que ces bas ayent 23 pouces de longueur de forme, 9 pouces de pied, qu'ils ſoient tricotés à deux fils, & que la laine ait été filée avec le petit rouet, appellé le rouet de Cantorberi ou de Liceſter. 6°. 15 ℔ ſt. pour faire tricoter aux mê-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France